

Maladies et lésions

Rage

Sur cette page

[Qu'est-ce que la rage et quelle en est la cause?](#)

[Au bout de combien de temps la rage se manifeste-t-elle?](#)

[Comme la rage se transmet-elle des animaux aux humains?](#)

[La rage est-elle répandue au Canada?](#)

[Comment devient-on infecté par le virus de la rage?](#)

[Dans quelles professions le risque d'être exposé au virus de la rage est-il accru?](#)

[Quels sont les signes de la rage chez les humains et les animaux?](#)

[Quelles épreuves de laboratoire servent à détecter la rage?](#)

[Comment la rage est-elle traitée?](#)

[Comment peut-on protéger les travailleurs contre la rage?](#)

[Quelles précautions doivent être prises pour lutter contre la rage?](#)

[Que faut-il faire en cas de contact avec un animal soupçonné d'avoir la rage?](#)

[Quelles mesures d'immunisation sont offertes aux travailleurs?](#)

[Quelles mesures d'hygiène du travail sont recommandées?](#)

Qu'est-ce que la rage et quelle en est la cause?

La rage est une maladie zoonotique, c'est-à-dire une maladie infectieuse qui se transmet des animaux aux humains. Le virus de la rage cause la maladie en infectant les nerfs des animaux et des humains. Il se propage au cerveau (par les nerfs dans le cerveau), se réplique et se propage à nouveau par l'entremise des nerfs dans la plupart des parties du corps. Au bout d'un certain temps, le virus atteint les glandes salivaires, où il est libéré dans la salive, à l'intérieur de la bouche. À ce stade, la maladie a habituellement causé des lésions du cerveau, ce qui provoque parfois un comportement violent. Une fois que les symptômes sont apparus, la rage entraîne la mort dans un délai de 7 à 14 jours.

Au bout de combien de temps la rage se manifeste-t-elle?

Chez les humains, la période d'incubation (l'intervalle de temps entre le contact initial avec le virus et l'apparition de la maladie) dure généralement 2 à 8 semaines. Dans de rares cas, elle peut s'étendre entre 10 jours et 2 ans. L'incubation peut toutefois être moins longue chez les enfants et les personnes exposées à de fortes doses du virus. La dose est fonction de la taille, de la gravité et de l'emplacement de la morsure ou de la griffure faite par l'animal. Chez les animaux, la durée de la période d'incubation dépend de l'espèce, mais dure généralement de trois semaines à trois mois après l'exposition.

Comme la rage se transmet-elle des animaux aux humains?

L'humain peut contracter la rage par contact avec la salive d'un animal infecté découlant d'une morsure ou d'une égratignure, ou du contact avec les muqueuses des yeux, du nez ou de la bouche. La probabilité de transmission du virus est élevée en cas de morsures à la tête ou au cou. Tous les mammifères peuvent être porteurs de la rage, mais le virus se retrouve en particulier chez certaines espèces :

- animaux sauvages : surtout les renards, les mouffettes, les chauves-souris et les rats laveurs
- animaux d'élevage : surtout les bovins, mais aussi les chevaux, les moutons, les chèvres et les porcs
- animaux domestiques : surtout les chiens et les chats, et parfois les furets

Au Canada, la rage a aussi été décelée chez les loups, les coyotes et autres animaux carnivores. Les rongeurs comme les souris, les écureuils, les suisses, les marmottes, les lapins, les rats, les hamsters ou les gerbilles sont rarement porteurs du virus et leurs morsures ne causent habituellement pas la rage.

La rage est-elle répandue au Canada?

Depuis que les cas ont commencé à être signalés en 1924, 28 personnes sont décédées de la rage au Canada. Le décès le plus récent est survenu en Ontario en 2024, en raison de l'exposition à une chauve-souris infectée. Grâce aux programmes de prévention et de contrôle, les cas de rage chez les animaux ont diminué autour de l'an 2000. Entre 2009 et 2012, aucun cas de rage n'a été signalé au Canada. Depuis, on a toutefois observé une augmentation du nombre de cas signalés au Canada. La région du Grand Toronto et de Hamilton, dans le sud de l'Ontario, a connu le plus grand nombre d'éclosions de rage sous une forme principalement transmise par les rats laveurs. La rage transmise par les rats laveurs est également une préoccupation au Québec et au Nouveau-Brunswick. La rage transmise par les renards roux d'Arctique et les chiens est une préoccupation dans le nord du Canada. La plupart des cas de rage chez des humains au Canada concernent des personnes qui ont été exposées au virus pendant qu'elles se trouvaient dans d'autres pays.

Comment devient-on infecté par le virus de la rage?

Pour causer une infection, le virus doit pénétrer dans l'organisme et atteindre les cellules nerveuses. Le virus peut entrer dans le corps par des lésions cutanées. Des gouttelettes infectées peuvent pénétrer par les muqueuses des yeux, du nez, de la bouche ou de l'intestin. En règle générale, la transmission a lieu lorsqu'un animal enragé, dont la salive contient le virus, mord une personne. Les agriculteurs et les vétérinaires peuvent être infectés lors d'une intervention dans la gueule d'une vache enragée qui présente des signes de suffocation. Les techniciens de laboratoire peuvent aussi contracter le virus en manipulant des aiguilles, des scalpels ou d'autres instruments de laboratoire contaminés. Les travailleurs qui se rendent, pour le travail, dans des pays où la rage se transmet fréquemment peuvent aussi devenir infectés.

Dans des situations particulières, des travailleurs ont contracté l'infection par inhalation d'air contenant une forte concentration du virus, comme par exemple dans des cavernes habitées par des chauves-souris et dans des laboratoires où des aérosols porteurs du virus ont été accidentellement libérés. L'exposition au sang, à l'urine et aux excréments d'un animal enragé ne pose pas de risque d'infection.

Le virus peut devenir inactif. La vitesse à laquelle le virus est rendu inactif dépend du taux d'humidité, du soleil et de la température. Le virus de la rage n'est pas infectieux s'il a séché ou s'il a été exposé au soleil.

Dans quelles professions le risque d'être exposé au virus de la rage est-il accru?

Les personnes travaillant avec des animaux sauvages, des animaux d'élevage ou des animaux domestiques constituent un groupe à risque. Voici des exemples des risques et des professions associées à ces risques :

- personnes en contact avec des animaux sauvages – chasseurs, trappeurs, travailleurs forestiers, biologistes de la faune, gardes forestiers, agents préposés à la conservation, taxidermistes, vétérinaires et assistants vétérinaires, personnel de zoo, spéléologues, travailleurs du secteur de l'hydroélectricité et exterminateurs;
- personnes exposées au bétail – agriculteurs, travailleurs agricoles, éleveurs, vétérinaires et assistants vétérinaires, inséminateurs, chercheurs et techniciens travaillant avec des animaux de laboratoire, employés d'abattoir et de l'industrie de la viande;
- personnes exposées à des animaux de compagnie infectés – vétérinaires et assistants vétérinaires, préposés aux soins des animaux, facteurs, releveurs de compteurs, chercheurs qui mènent des expériences sur des animaux de laboratoire, techniciens préposés aux animaux de laboratoire, agents de contrôle des animaux, chasseurs.

Quels sont les signes de la rage chez les humains et les animaux?

Les travailleurs qui peuvent avoir été exposés à la rage ne doivent pas attendre de présenter des signes de la maladie. Une fois les signes apparus, la maladie est presque toujours fatale dans les semaines suivant l'apparition des symptômes si elle n'est pas traitée.

Il importe de reconnaître les signes de la rage chez les animaux et de prendre immédiatement des précautions après une morsure, une égratignure ou tout autre contact potentiellement infectieux.

Chez les humains, la rage passe par plusieurs stades. Au départ, la personne qui a été mordue peut ressentir une sensation inhabituelle ou un chatouillement autour de la plaie. Suit peu après une période de fatigue, pouvant être accompagnée d'une perte d'appétit, de maux de tête, de fièvre, de toux, de maux de gorge, de douleurs abdominales, de nausées, de vomissements et de diarrhée. La maladie se manifeste par la suite par une anxiété extrême, de l'irritabilité, de l'insomnie et la dépression, assorties parfois d'hallucinations. La maladie peut ensuite évoluer vers une « rage furieuse », qui se caractérise par un comportement étrange, le malade pouvant notamment mordre d'autres personnes. À ce stade, les victimes peuvent avoir une peur incontrôlable de l'eau. C'est la raison pour laquelle la rage est parfois appelée « hydrophobie ». Parfois, les personnes infectées développent une « rage paralytique » plutôt qu'une rage furieuse. Dans ce cas, une paralysie musculaire s'installe graduellement, débutant à l'endroit de la morsure ou de l'égratignure. Le patient sombre lentement dans le coma pour finalement mourir.

Chez les animaux, la rage apparaît sous deux formes différentes. Il peut s'agir d'une rage furieuse : l'animal change de comportement, devient agité, erre sans but et mord tout animal, toute personne ou tout objet à sa portée. Finalement, sa gorge et ses pattes arrières deviennent paralysées et l'animal meurt. Ou bien l'animal peut être atteint d'une « rage muette » : il change de comportement, devient replié ou plus affectueux, essaie de se cacher, a de la difficulté à avaler et meurt après quelques jours sans jamais devenir violent.

Tous les animaux ne se comportent pas de la même manière lorsqu'ils ont la rage.

- Les renards et les moufettes peuvent devenir moins timides et craindre moins les gens, les animaux de compagnie ou le bétail.
- Le bétail devient habituellement agité et agressif, beugle avec force, bave, peut développer graduellement une faiblesse dans les pattes arrières et semble être en train de suffoquer.
- Les chats peuvent devenir souvent extrêmement méchants.
- Les chiens deviennent habituellement excitables et peuvent être méchants, errer sans but et mordre sans raison.

Tout animal dont le comportement est inhabituel devrait être considéré comme une source potentielle de rage pour les humains.

Quelles épreuves de laboratoire servent à détecter la rage?

Il existe des épreuves de laboratoire pour détecter le virus de la rage de même que les anticorps spécifiques dirigés contre ce virus. L'organisme produit des anticorps pour se protéger contre la maladie. Les tests de détection des anticorps sont parfois pratiqués pour déterminer si les personnes ont été immunisées efficacement contre la maladie.

Habituellement, les médecins n'effectuent pas de test pour voir si une personne a été infectée par le virus de la rage. En général, ce n'est que lorsque la maladie a atteint un stade avancé qu'on obtient des résultats fiables. Les médecins se fient plutôt aux tests effectués chez les animaux suspects pour déterminer si une personne a été exposée au virus.

Les laboratoires du gouvernement fédéral peuvent pratiquer plusieurs tests sur les animaux. Le principal comporte l'examen du cerveau pour détecter la présence du virus ou de changements spécifiques causés par le virus. Il est donc important d'éviter d'endommager le cerveau lorsqu'on abat l'animal soupçonné d'être enragé.

Comment la rage est-elle traitée?

Il n'y a pas de traitement efficace contre la rage une fois que la maladie a progressé au point où des signes font leur apparition. Un traitement médical peut parfois prolonger la vie, mais la maladie finit presque toujours par entraîner la mort. Il est primordial d'arrêter la progression de la maladie chez les personnes qui ont pu être exposées au virus de la rage.

Comment peut-on protéger les travailleurs contre la rage?

Au Canada, la gestion de la rage est une responsabilité partagée entre le public, les vétérinaires, les autorités provinciales et territoriales, l'Agence de la santé publique du Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Les programmes de vaccination établis pour immuniser les chiens et les chats ont permis de réduire l'incidence de la rage chez les animaux de compagnie. Toutefois, la rage constituera toujours une menace tant que l'on n'aura pas éliminé le virus chez les animaux sauvages qui le transmettent aux animaux de compagnie et aux humains.

Certains travailleurs qui sont plus susceptibles d'être en contact étroit avec des animaux enragés, tels que les vétérinaires et les agents préposés aux animaux dans les municipalités, doivent être protégés par un vaccin avant d'être en contact avec un animal. Dans le cas d'autres travailleurs qui risquent moins d'être exposés à des animaux enragés, il peut suffire de les renseigner sur les risques et de leur apprendre à se protéger face à un animal atteint de la rage.

Les mesures recommandées varient selon les circonstances individuelles et les milieux de travail. Les recommandations générales suivantes s'appliquent à tous les travailleurs qui risquent d'être en contact avec des animaux enrégés :

- précautions adéquates lors de tout contact avec des animaux enrégés et lorsqu'il est possible de contracter le virus de la rage
- immunisation des travailleurs soit avant ou immédiatement après l'exposition au virus
- hygiène du travail.

Quelles précautions doivent être prises pour lutter contre la rage?

Tous les travailleurs susceptibles de contracter la rage doivent être informés au sujet de la maladie, de ses caractéristiques et de la nature du risque. Les travailleurs qui ont des contacts avec des animaux doivent savoir comment se comporter en présence d'un animal enrégé et comment se protéger contre le virus de la rage. Les milieux de travail au sein desquels des travailleurs sont susceptibles d'être exposés au virus de la rage doivent réaliser une [évaluation des risques](#) et mettre en œuvre des mesures de contrôle appropriées.

Grâce à la mise au point d'un vaccin administré par voie orale chez les animaux, la vaccination de la faune locale est devenue une méthode courante de gestion des éclosions.

Conduite devant un animal enrégé

- Il ne faut pas s'approcher d'un animal soupçonné d'avoir la rage ni le tuer sauf pour se défendre, défendre d'autres personnes ou d'autres animaux.
- Si un animal doit être abattu, il faut éviter d'endommager sa tête. Il importe d'avoir un cerveau en bon état pour pouvoir poser un diagnostic rapide en laboratoire.
- Si un animal soupçonné d'avoir la rage est docile ou contrôlable, il convient de le laisser en vie et de le mettre à l'écart des autres animaux ou des gens. Il faut éviter de le toucher avec ses mains nues.
- Si un animal est incontrôlable et dangereux et ne peut être maîtrisé ni tué, il faut observer ses mouvements et demander l'aide d'experts qualifiés le plus tôt possible.
- Si l'on doit manipuler un animal enrégé ou une carcasse, il faut porter des gants afin d'empêcher que le matériel infectieux ne vienne en contact avec des coupures ou des éruptions cutanées. Il convient également de porter un masque adéquat et des lunettes de sécurité pour se protéger des particules infectieuses présentes dans l'air. Lorsqu'il est nécessaire de porter un équipement de protection individuelle (ÉPI), il doit y avoir un [programme d'ÉPI](#) sur le lieu de travail.x

Précautions pour les laboratoires exposés à la rage

L'adoption de mesures de biosécurité de niveau 3 est recommandée lors de travaux effectués en présence du virus de la rage (y compris des tenues de protection complètes, des vêtements munis de poignets à ajustement serré protégeant le devant du corps, des gants, des appareils de protection respiratoire et des dispositifs de protection oculaire [s'il y a un risque d'éclaboussures]). Des précautions additionnelles peuvent aussi être nécessaires. Des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires. Voir la [Fiche technique Santé-Sécurité : Agents pathogènes sur le virus rabique](#) (2011) de l'Agence de santé publique du Canada pour de plus amples renseignements.

Que faut-il faire en cas de contact avec un animal soupçonné d'avoir la rage?

Les travailleurs qui ont été en contact avec la salive, le cerveau, des tissus du système nerveux ou des liquides organiques d'animaux soupçonnés d'être atteints de la rage doivent prendre sur-le-champ les mesures suivantes.

- Retirer les vêtements contaminés, les déposer dans un sac de plastique bien étiqueté et les laver séparément sans tarder.
- Nettoyer et rincer immédiatement la zone concernée (même s'il n'y a pas de trace évidente de morsure ou d'égratignure) avec du savon et de l'eau pendant au moins 15 minutes. Utiliser du désinfectant pour les mains s'il n'est pas possible d'avoir accès à du savon et à de l'eau. Le nettoyage augmentera les chances d'éliminer le virus. Le lavage de la zone ou de la plaie est probablement la méthode la plus efficace de prévention de la rage. Pendant le nettoyage, il importe de se protéger les yeux, le nez et la bouche de toute projection de liquide. Après le nettoyage, il faut appliquer une solution contenant de l'éthanol à 70 % ou de l'iode, si possible.
- Consulter un médecin dès que possible.
- Éviter de suturer (faire des points de suture) ou de couvrir la plaie, si une plaie est présente.
- Communiquer avec votre unité de santé publique locale et le vétérinaire de district ou le bureau local de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Dans la mesure du possible, fournir les renseignements concernant le nom et l'adresse de la personne exposée à l'animal, et l'heure et l'endroit de l'incident ainsi que tout autre renseignement pouvant aider à trouver et à identifier l'animal en cause.

Quelles mesures d'immunisation sont offertes aux travailleurs?

Immunisation avant l'exposition

Au Canada, la vaccination prophylactique contre la rage devrait être proposée aux travailleurs présentant un risque élevé d'entrer en contact avec des animaux atteints de la rage. Parmi ces travailleurs figurent les vétérinaires, les personnes qui manipulent des animaux, les personnes qui travaillent dans des cavernes et certains travailleurs de laboratoire qui sont en contact avec la rage.

Les travailleurs qui sont fortement exposés en permanence doivent subir un test sérologique tous les deux ans pour déterminer s'ils ont besoin d'une dose de rappel. Les employés de laboratoire qui pourraient être exposés involontairement au virus de la rage sans le savoir doivent subir des tests tous les six mois. Ceux qui présentent un taux d'anticorps inadéquat doivent recevoir une dose de rappel du vaccin.

Immunisation après l'exposition

Les personnes qui sont venues en contact avec le virus de la rage doivent recevoir dès que possible des immunoglobulines (Rlg) et le vaccin contre la rage (VCDH ou VCEPP).

On peut envisager d'immuniser une personne exposée dans les circonstances suivantes :

- L'animal semblait avoir la rage.
- L'animal peut avoir eu la rage.
- L'animal était sauvage, venant d'une région où la rage constitue un problème.
- Il s'agit d'un chien ou d'un chat qui s'est échappé après le contact sans avoir pu être testé.

Il est habituellement recommandé d'immuniser la personne si l'animal l'a mordue ou si la salive, les liquides organiques ou les tissus de l'animal sont venus en contact avec une éruption cutanée, une égratignure, une plaie ouverte, les yeux, le nez ou la bouche.

Les animaux sauvages ou les chiens ou les chats errants soupçonnés d'avoir la rage sont abattus rapidement et sans cruauté. La vaccination peut être interrompue si les tests effectués chez l'animal tué au moment de l'attaque sont négatifs.

Les professionnels de la santé ne recommandent pas généralement d'immuniser la personne si la peau ou les muqueuses de celle-ci n'a pas été en contact avec l'animal. Une immunisation n'est pas non plus recommandée si les travailleurs n'ont eu que de simples contacts avec l'animal (p. ex. caresse), sans possibilité de contamination de lésions cutanées ou des muqueuses.

Les chiens ou les chats en santé qui ont mordu quelqu'un sont gardés en observation pendant 10 à 14 jours, conformément aux règlements provinciaux. Si la rage ne se manifeste pas à l'intérieur de cette période, il n'est pas nécessaire d'immuniser le travailleur concerné. Si des signes de rage se développent, le Département de santé des animaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments doit être avisé, l'animal doit être abattu sans cruauté et faire l'objet d'analyses; et l'immunisation de l'individu doit débuter sans tarder.

Quelles mesures d'hygiène du travail sont recommandées?

- Il faut élaborer des méthodes pour prévenir l'exposition au virus de la rage dans le milieu de travail. S'il y a lieu, on doit afficher les méthodes de désinfection ou de stérilisation des aires de travail pouvant être contaminés par le virus de la rage.
- Il faut mettre en quarantaine tous les animaux sauvages avant de les admettre dans un programme de recherche sur les animaux. On évitera d'utiliser pour des études scientifiques des animaux qui proviennent d'une fourrière.
- La prudence est de mise lorsqu'on manipule les animaux tués le long de la route, car ils peuvent avoir la rage.
- Il faut porter un masque protecteur, des gants, des vêtements et des chaussures de sécurité lorsqu'on manipule tout matériel provenant d'un animal soupçonné d'avoir la rage ou lorsqu'on nettoie les zones où ont été gardés des animaux soupçonnés d'être enragés.
- Le virus de la rage ne survit pas longtemps à l'extérieur des animaux. Il est généralement détruit par la chaleur, les rayons du soleil ou l'air. Au besoin, décontaminer tout le matériel à éliminer par stérilisation à la vapeur, désinfection chimique ou incinération.
- Il faut désinfecter systématiquement les surfaces de travail, les outils et les instruments, les planchers et les murs qui peuvent avoir été contaminés par des liquides provenant d'animaux en suivant le protocole établi
- Il est recommandé d'utiliser des rayons ultraviolets pour désinfecter certaines zones, comme les laboratoires, où le virus de la rage peut être transporté dans l'air. Il faut toujours suivre les instructions du fabricant pour l'utilisation de l'équipement produisant des rayons ultraviolets.
- Il faut déposer les déchets infectés dans des contenants étanches non perforables. Ces contenants seront clairement étiquetés et stérilisés avant d'être éliminés conformément aux méthodes élaborées pour les substances biologiques dangereuses.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-03-25

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.